

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1303

6 juillet 2006

### SOMMAIRE

Account Data Europe S.A. ....	62538	Gax Technologies S.A., Schifflange. ....	62519
Aerodata Luxembourg S.A., Luxembourg .....	62531	GSSG Holding S.A., Luxembourg. ....	62509
Aphrodite Shipping S.A., Luxembourg .....	62522	ICA Reinsurance S.A., Luxembourg. ....	62518
Aphrodite Shipping S.A., Luxembourg .....	62522	Iceland Express Investment S.A., Luxembourg. . .	62511
Armeos S.A., Luxembourg .....	62535	Idra S.A., Luxembourg. ....	62522
Aron Holding S.A., Luxembourg .....	62500	K13 Holding S.A., Luxembourg. ....	62512
Asiastories S.A., Luxembourg. ....	62519	KG Holding S.A., Luxembourg .....	62512
B.M.G.R. Holding S.A., Luxembourg .....	62536	Konatra, S.à r.l., Schengen. ....	62530
Basell AF S.C.A., Luxembourg .....	62528	Kwintet International, S.à r.l., Luxembourg .....	62512
Basiliko Glenalla, S.à r.l., Luxembourg .....	62503	Kwintet International, S.à r.l., Luxembourg .....	62516
Capital Financial Holdings Luxembourg S.A., Lu- xembourg .....	62538	Laman S.A., Luxembourg .....	62502
Compagnie Ingénierie Financière (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	62518	Laman S.A., Luxembourg .....	62502
Darney Financial S.A., Luxembourg. ....	62538	Laman S.A., Luxembourg .....	62502
Digicel French Caribbean Holdings, S.à r.l., Lu- xembourg .....	62541	Laman S.A., Luxembourg .....	62502
Dirbach Immo S.A., Luxembourg .....	62535	Leotraut S.A.H., Luxembourg. ....	62500
Emap Luxembourg Group Financing, S.à r.l., Lu- xembourg .....	62539	Matthews Holding S.A., Luxembourg. ....	62516
Emap Luxembourg Group Financing, S.à r.l., Lu- xembourg .....	62541	Mecaten, S.à r.l., Luxembourg .....	62535
Estrada Holding S.A., Luxembourg .....	62510	MidOcean Finco (Bezier), S.à r.l., Luxembourg ..	62543
Eurail Group GIE, Luxembourg .....	62523	Oris S.A.H., Luxembourg .....	62498
Euro Gest Compta S.A., Luxembourg. ....	62530	Palmerston Investments S.A., Luxembourg .....	62510
Euro Lord Trading S.A., Luxembourg .....	62530	Parade Fonds, Sicav, Luxembourg .....	62533
Eurocomex S.A., Luxembourg .....	62523	Portfolio B.P. Sicav, Luxembourg .....	62501
Eurocomex S.A., Luxembourg .....	62523	Python Holding S.A., Luxembourg .....	62516
Eurocomex S.A., Luxembourg .....	62523	Research Development and Osteopathy S.A., Lu- xembourg .....	62538
Fastnet Luxembourg, Fund Administration Ser- vices & Technology Network Luxembourg S.A., Luxembourg. ....	62529	Rose Valley Investments, S.à r.l., Luxembourg . . .	62517
First Baltic Property S.A., Luxembourg .....	62524	Rose Valley Investments, S.à r.l., Luxembourg . . .	62518
First Baltic Property S.A., Luxembourg .....	62528	Sogelife S.A., Luxembourg .....	62544
Foyer, Foyer S.A., Leudelange .....	62498	Sogelife S.A., Luxembourg .....	62544
Foyer, Foyer S.A., Leudelange .....	62500	Superfilm Europe S.A., Wasserbillig .....	62529
Gaumur Holding S.A., Luxembourg. ....	62511	Superfilm Europe S.A., Wasserbillig .....	62530
		Thera S.A., Luxembourg .....	62511
		Therejo S.A.H., Luxembourg .....	62501
		Valmathy S.A., Luxembourg .....	62530
		Varna City Investments, S.à r.l., Luxembourg. . .	62534
		Varna City Investments, S.à r.l., Luxembourg. . .	62535
		Zweiter International S.A., Luxembourg. ....	62510

**ORIS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 113.613.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 14 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Manuel Hack, Administrateur, expert comptable, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'Assemblée générale du 14 avril 2006 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Paul Laplume, démissionnaire en date du 14 avril 2006, la société AUDIT.LU:

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 14 avril 2006.

Pour ORIS S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2006, réf. LSO-BP03770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035991/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

**FOYER, FOYER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 46, rue Léon Laval.  
R. C. Luxembourg B 67.199.

L'an deux mille six, le quatre avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FOYER S.A. (en abrégé FOYER) (ci-après «la Société»), ayant son siège social à L-1246 Luxembourg, 6, rue Albert Borschette, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 67.199, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 novembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 4 février 1999 et dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 novembre 2005 non encore publiés.

L'assemblée est ouverte à 10:45 heures sous la présidence de Monsieur François Tesch, président du Conseil d'Administration, demeurant à Kockelscheuer,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Marcel Majerus, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateurs Messieurs Jacquot Schwertzer, maître en sciences économiques, demeurant à Schrassig et Marc Meyer, ingénieur, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par lettres recommandées datées du 24 mars 2006 et par des avis de convocation publiés au:

a) au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations:

le 16 mars 2006,

le 25 mars 2006;

b) au D'Wort:

le 16 mars 2006,

le 25 mars 2006;

c) au Journal:

le 16 mars 2006,

le 25 mars 2006;

d) au Tageblatt:

le 16 mars 2006,

le 25 mars 2006;

e) dans l'Echo:

le 16 mars 2006,

le 25 mars 2006;

f) au De Tijd:

le 16 mars 2006,

le 25 mars 2006.

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- a) Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Leudelange.

b) Modification en conséquence de l'article 3, 1<sup>er</sup> alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Leudelange.»

2.- Modification de l'article 15, 1<sup>er</sup> alinéa pour lui donner la teneur suivante:

«Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président qui préside le conseil.»

3.- Modification de l'article 23 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Les membres du conseil d'administration peuvent recevoir, en dehors de leurs frais de voyage et de séjour, des jetons de présence, une indemnité annuelle fixe et/ou des tantièmes à déterminer par l'assemblée générale des actionnaires.»

4.- Suppression de la référence à la localité de Luxembourg dans l'article 25, 3<sup>e</sup> alinéa des statuts et modification en conséquence de cet alinéa pour lui donner la teneur suivante:

«Chaque année il est tenu une assemblée générale le premier mardi du mois d'avril à 11:00 heures du matin. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

5.- Modification de l'article 33 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale des actionnaires délibère et statue souverainement sur les intérêts de la société et nomme les administrateurs.»

6.- Modification de l'article 34, 2<sup>e</sup> alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Elle délibère sur les comptes annuels et, s'il y a lieu, les approuve.»

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il résulte de la liste de présence que sur les 8.998.842 actions représentatives du capital social 7.417.422 actions sont représentées à la présente Assemblée.

V.- Que la présente Assemblée, réunissant plus de la moitié du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société de Luxembourg à L-3372 Leudelange, 46, rue Léon Laval.

En conséquence le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Leudelange.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président qui préside le conseil.»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 23 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Les membres du conseil d'administration peuvent recevoir, en dehors de leurs frais de voyage et de séjour, des jetons de présence, une indemnité annuelle fixe et/ou des tantièmes à déterminer par l'assemblée générale des actionnaires.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer la référence relative à la localité de Luxembourg dans l'article 25, 3<sup>e</sup> alinéa des statuts et en conséquence cet alinéa est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Chaque année il est tenu une assemblée générale le premier mardi du mois d'avril à 11:00 heures du matin. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 33 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale des actionnaires délibère et statue souverainement sur les intérêts de la société et nomme les administrateurs.»

*Sixième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 34, 2<sup>e</sup> alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Elle délibère sur les comptes annuels et, s'il y a lieu, les approuve.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Leudelange, 46, rue Léon Laval, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Tesch, M. Majerus, J. Schwertzer, M. Meyer, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, vol. 28CS, fol. 19, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

F. Baden.

(041038/200/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

---

**FOYER, FOYER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 46, rue Léon Laval.  
R. C. Luxembourg B 67.199.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(041039/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

---

**LEOTRAUT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 113.615.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 14 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Manuel Hack, Administrateur, expert comptable, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'Assemblée générale du 14 avril 2006 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Paul Laplume, démissionnaire en date du 14 avril 2006, la société AUDIT.LU:

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 14 avril 2006.

Pour LEOTRAUT S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2006, réf. LSO-BP03767. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035992/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

---

**ARON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 73.157.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 9 décembre 2005 a remplacé les administrateurs:

- M. Sigurdur Gardar Johannsson, résidant au 22 Hegranesi, IS-210 Gardabaer, Islande,

- M. Johann Sigurdsson, résidant au 38 Fagraberg, IS-221 Hafnarfjodur, Islande,

- M. Sigurdur J. Sigurdsson, résidant au 51 Basabryggju, IS-110 Reykjavik, Islande,

par les nouveaux administrateurs:

- WAVERTON GROUP LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, et

- BIREFIELD HOLDING LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

et élu comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour ARON HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP03023. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036224/1021/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

---

**THEREJO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 113.614.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 14 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Manuel Hack, Administrateur, expert comptable, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'Assemblée générale du 14 avril 2006 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Paul Laplume, démissionnaire en date du 14 avril 2006, la société AUDIT.LU:

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 14 avril 2006.

*Pour THEREJO S.A., Société Anonyme Holding*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2006, réf. LSO-BP03764. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(035993/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

**PORTFOLIO B.P., Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 68.029.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 15 juillet 2005*

L'Assemblée Générale Ordinaire décide:

- de renouveler, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006, les mandats des Administrateurs suivants:

Monsieur Benoît de Hulsts, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Monsieur Thierry de Baynast de Septfontaines, Administrateur;

Monsieur Reginald Van Leer, Administrateur;

Monsieur Xavier Delattre, Administrateur;

Monsieur Jean-Luc Parmentier, Administrateur;

Monsieur Pierre-Marie Valenne, Administrateur.

- La réélection du Réviseur d'Entreprises, DELOITTE S.A., pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

*Président:*

- Monsieur Benoît de Hulsts, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

*Administrateurs:*

- Monsieur Thierry de Baynast de Septfontaines, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;

- Monsieur Reginald Van Leer, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;

- Monsieur Xavier Delattre, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;

- Monsieur Jean-Luc Parmentier, Directeur Adjoint, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;

- Monsieur Pierre-Marie Valenne, Directeur Général Adjoint, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

*Le Réviseur est:*

DELOITTE S.A., ayant son siège social à L-1014 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2006.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

V. Jean / N. Petricic

*Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir*

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04820. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037497/1183/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**LAMAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 65.291.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037882/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**LAMAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 65.291.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037880/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**LAMAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 65.291.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037878/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**LAMAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 65.291.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037875/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**LAMAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 65.291.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037872/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**BASILIKO GLENALLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 115.830.

## STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-seventh day of March.  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch.

There appeared:

BASILIKO ENTERPRISES LIMITED, having its registered office at PO Box 438, Palm Grove House, Road Town, Tortola, BVI, incorporation number 1002734, and

GLENALLA PROPERTIES LIMITED, having its registered office at PO Box 438, Palm Grove House, Road Town, Tortola, BVI, incorporation number 1002995 both represented by GFT DIRECTORS LIMITED, represented itself by Claire Tersigni, its Director and Finistere Directors Limited, represented itself by Gina Bynam, its authorised Representative, themselves here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, residing in Messancy, Belgium, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Corporate objectives - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1. Form.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

**Art. 2. Corporate Objectives.** The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in any form whatsoever in Luxembourg or foreign entities, by any means and to possess, administrate, develop, manage and dispose of such holding of interests or participations.

The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law.

The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period.

**Art. 4. Name.** The Company will have the name BASILIKO GLENALLA, S.à r.l.

**Art. 5. Registered office.** The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers is authorised to change the address of the Company inside the municipality of the statutory registered office.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the manager, or in case of plurality of managers, by the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

### Capital - Shares

**Art. 6. Corporate Capital.** The share capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder (where there is only one shareholder) or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 13 of the Articles.

**Art. 7. Shares.** Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 8. Transfer of Shares.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

### Management

**Art. 9. Board of Managers.** The Company is managed by one or more managers. If there are more than one managers, at least half of the managers shall be Luxembourg resident (the «A Managers»); the other managers being the «B Managers».

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers «conseil de gérance».

The manager(s) need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

**Art. 10. Powers of the Board of Managers.** In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one A Manager and one B Manager or by the sole signature of any other person to whom a special power of attorney has been granted by one A Manager and one B Manager.

The manager, or in case of plurality of managers, one A Manager and one B Manager may sub-delegate their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, one A Manager and one B Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

**Art. 11. Meetings and Decisions of the Board of Managers.** The meetings of the board of managers are convened by one A Manager and one B Manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Each manager can be represented at the meetings by another manager pursuant to a power of attorney.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies whereof at least one A Manager and one B Manager. Any decision by the board of managers shall be adopted by simple majority whereof the affirmative vote of the B Manager(s).

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

**Art. 12. Liability of Managers.** The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

### Shareholders decisions

**Art. 13. Shareholders' decisions.** If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All shares have equal voting rights.

If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.



If there are less than twenty-five shareholders, each shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a shareholder.

Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to any other provisions of Luxembourg law.

#### Financial year - Balance sheet

**Art. 14. Financial Year.** The Company's financial year starts on the first day of June and ends on the last day of May of each year.

**Art. 15. Adoption of Financial Statements.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet in accordance with the applicable legal conditions.

**Art. 16. Distribution Rights.** An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company shall be allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the sole manager or in case of plurality of managers, the board of managers shall propose that cash available for remittance be distributed. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the shareholders, it being understood that distributions to the shareholder(s) shall be made in proportion to their shareholding in the Company.

Notwithstanding the preceding provisions, the sole manager or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

#### Winding-up - Liquidation

**Art. 17. Winding-up, Liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

At the time of winding up of the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

#### Applicable Law

**Art. 18. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 May 2007.

#### *Subscription - Payment*

The Articles having thus been established, all the 500 shares have been subscribed as follows:

BASILIKO ENTERPRISES LIMITED . . . . .	250 shares
GLENALLA PROPERTIES LIMITED . . . . .	250 shares

All these shares have been fully paid up, so that the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand and five hundred Euro.

#### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined period:

a) Mr Manuel Hack, chartered accountant, with professional address at 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), as A Manager;

b) Mr Henri Grisius, chartered accountant, with professional address at 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), as A Manager;

c) GFT DIRECTORS LIMITED, a limited company having its registered office at C/-PO Box 290, Investec House, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 3RP, as B Manager;

d) FINISTERE DIRECTORS LIMITED a limited company having its registered office at C/-PO Box 290, Investec House, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 3RP, as B Manager.

In accordance with article 10 of the Articles, the Company shall be bound by the joint signature of one A Manager and one B Manager.

2) The Company shall have its registered office at 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

BASILIKO ENTREPRISES LIMITED, ayant son siège social à PO Box 438, Palm Grove House, Road Town, Tortola, BVI, enregistrée sous le numéro 1002734, et

GLENALLA PROPERTIES LIMITED, ayant son siège social à PO Box 438, Palm Grove House, Road Town, Tortola, BVI, enregistrée sous le numéro 1002995 les deux représentées par GFT DIRECTORS LIMITED, représentée par Claire Tersigni, son Administrateur, et Finistere Directors Limited, représentée par Gina Bynam, son Représentant Autorisé, ici représentés par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant à Messancy, Belgique, agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### Objet - Durée - Dénomination - Siège

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

**Art. 2. Objet Social.** L'objet de la Société est d'acquérir, de détenir ou de vendre, directement ou indirectement tous intérêts ou participations de toutes formes, luxembourgeoises ou étrangères, par tout moyen et de posséder, administrer, développer, gérer et vendre cette détention d'intérêts ou participations.

La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

**Art. 3. Durée de la Société.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination Sociale.** La Société a comme dénomination BASILIKO GLENALLA, S.à r.l.

**Art. 5. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la ville du siège statutaire.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

#### Capital - Parts sociales

**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique (quand il y a un seul associé) ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 13 des présents Statuts.

**Art. 7. Parts Sociales.** Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 8. Cession de Parts Sociales.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

#### Gérance

**Art. 9. Conseil de Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, au moins la moitié des gérants doivent être résidents luxembourgeois (les «Gérants A»); les autres gérants étant les «Gérants B».

Si plusieurs gérants ont été nommés s constituent un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) ne doivent pas obligatoirement être associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des parts sociales.

**Art. 10. Pouvoirs du Conseil de Gérance.** Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature du gérant et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B ou par toute autre personne à qui un mandat spécial a été donné par un Gérant A et d'un Gérant B.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, un Gérant A et un Gérant B, peuvent subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, un Gérant A et un Gérant B, déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

**Art. 11. Réunions et Décisions du Conseil de Gérance.** Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par un Gérant A et un Gérant B.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre gérant en vertu d'une procuration.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations dont un Gérant A et un Gérant B. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à la majorité simple dont le vote affirmatif de(s) Gérant(s) B.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée.

Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les gérants.

**Art. 12. Responsabilité des Gérants.** Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

#### Décisions des associés

**Art. 13. Décisions des Associés.** S'il n'y a qu'un seul associé, cet associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

Si tous les associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

S'il y a moins de vingt-cinq associés, chaque associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

Un associé pourra être représenté à une réunion des associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un associé.

Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

#### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 14. Exercice Social.** L'année sociale commence le premier jour de juin et se termine le dernier jour de mai de l'année suivante.

**Art. 15. Résultats sociaux.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social conformément aux dispositions légales applicables.

**Art. 16. Répartition des Bénéfices.** Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés, étant entendu que les distributions aux associés doivent être effectuées en proportion à leur actionariat dans la Société.

Malgré les dispositions précédentes, le gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

#### Dissolution - Liquidation

**Art. 17. Dissolution, Liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à la liquidation, supportant personnellement le paiement de tous ses actifs et passifs, connus ou inconnus de la Société.

#### Loi applicable

**Art. 18. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine, le 31 mai 2007.

#### *Souscription - Libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les 500 parts sociales ont été souscrites comme il suit:

BASILIKO ENTREPRISES LIMITED . . . . .	250 parts sociales
GLENALLA ENTREPRISES LIMITED . . . . .	250 parts sociales

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

#### Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

a) M. Manuel Hack, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), comme Gérant A;

b) M. Henri Grisius, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), comme Gérant A;

c) GFT DIRECTORS LIMITED, une société limitée ayant son siège social à C/-PO Box 290, Investec House, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 3RP, comme Gérant B;

d) FINISTERE DIRECTORS LIMITED, une société limitée ayant son siège social à C/-PO Box 290, Investec House, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 3RP, comme Gérant B.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société sera engagée par la signature conjointe d'un Gérant A et un Gérant B.

2) Le siège social de la Société est établi au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 6 avril 2006, vol. 436, fol. 24, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 avril 2006.

H. Hellinckx.

(038148/242/397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

#### **GSSG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 80.142.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 2 février 2006 a remplacé M. Gunnlaugur Sigmundsson, résidant au 20 Thverarseli, IS-109 Reykjavik, Islande, par WAVERTON GROUP LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands en tant qu'administrateur.

L'Assemblée Générale Ordinaire a élu comme administrateurs:

- WAVERTON GROUP LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, et

- BIREFIELD HOLDING LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour GSSG HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP03027. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036238/1021/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

**ZWEITER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 80.717.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 11 avril 2006*

Le Conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Carlo Santoiemma, de sa fonction d'administrateur de la société, prend acte de cette démission, et le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil décide de coopter comme nouvel administrateur Mme Candice De Boni, employé privée, née le 31 décembre 1973 à Strasbourg (France), demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Toutes ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
ZWEITER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme  
F. Adam  
*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP03920. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036135/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

**ESTRADA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 79.661.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 31 août 2004 a élu comme administrateurs:

- WAVERTON GROUP LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,
- BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,
- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

*Pour ESTRADA HOLDING S.A.*  
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP03025. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036230/1021/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

**PALMERSTON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R. C. Luxembourg B 98.413.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 avril 2006*

*Première résolution*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les administrateurs, Christophe Davezac, Géraldine Schmit et Joseph Mayor ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait  
*Pour la société*  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ00474. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(040837/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

**GAUMUR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 65.274.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 12 décembre 2005 a élu comme administrateurs:  
- WAVERTON GROUP LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,  
- BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,  
- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

et comme commissaire aux comptes KPMG AUDIT ICELAND, Vegmuli 3, IS-108 Reykjavik, Islande.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour GAUMUR HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP03026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036236/1021/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

---

**ICELAND EXPRESS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 103.976.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 6 février 2006 a élu comme administrateurs:  
- WAVERTON GROUP LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,  
- BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,  
- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

et comme commissaire aux comptes LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour ICELAND EXPRESS INVESTMENT S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP03029. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036243/1021/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

---

**THERA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 100.291.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 6 février 2006 a élu comme administrateurs:  
- WAVERTON GROUP LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,  
- BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,  
- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

et comme commissaire aux comptes LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour THERA S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP03036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036253/1021/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

---

**K13 HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 79.168.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 20 octobre 2004 a remplacé les administrateurs suivants:

- Orn Karlsson, résidant à Kvisthaga 13, IS-107 Reykjavik, Islande,
- Hellen Magnea Gunnarsdottir, résidant à Kvisthaga 13, IS-107 Reykjavik, Islande,

par les nouveaux administrateurs:

- WAVERTON GROUP LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,
- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, et
- BIREFIELD HOLDING LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

et élu comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

*Pour K13 HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP03031. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036248/1021/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

---

**KG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 80.147.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 septembre 2005 a élu comme administrateurs:

- WAVERTON GROUP LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,
- BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,
- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

*Pour KG HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP03032. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036249/1021/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

---

**KWINTET INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 112.469.

In the year two thousand six, on the eighth of march.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of KWINTET INTERNATIONAL, S.à r.l., (here after the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, incorporated by deed enacted on November 7, 2005, registered at the «Registre du Commerce et des Sociétés» under the number R.C. B 112.469, amended by deed enacted on February 10, 2006.

The Meeting opened at 16.00 o'clock in Luxembourg.

The meeting is composed by the following limited Partnerships:

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V;



INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI;  
WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP.

Represented by INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, whose registered office is situated at 3rd Floor, Charles Bisson House, 30-32 New Street, St. Heliet, Jersey, JE2 3RA Channel Islands, acting in its capacity as General Partner of INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI, and as agent of WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP whose registered office is situated at 26 New Street, St. Heliet, Jersey, JE2 3RA.

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED is here represented by Mrs Catherine Dessoy, «avocat à la cour», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxyholder appointed Mrs Sévrine Silvestro, «avocat», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, as secretary of the deed.

1.- Increase of the corporate capital by an amount of 33,000.- EUR (thirty-three thousand Euro) so as to raise it from its present amount of 800,000.- EUR (eight hundred thousand Euro) to 833,000.- EUR (eight hundred thirty-three thousand Euro) by the issue of 1,320 (one thousand three hundred twenty) new shares having a par value of 25.- EUR (twenty-five Euro) each, by contribution in cash.- Subscription and payment of the new shares.

2.- Subsequent amendment of article 8, first paragraph of the article of association.

#### *First resolution*

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of 33,000.- EUR (thirty-three thousand Euro) so as to raise it from its present amount of 800,000.- EUR (eight hundred thousand Euro) to 833,000.- EUR (eight hundred thirty-three thousand Euro) by the issue of 1,320 (one thousand three hundred twenty) new shares having a par value of 25.- EUR (twenty-five Euro) each, by contribution in cash.

#### *Second resolution*

The meeting decides to admit to the subscription of the 1,320 new shares:

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I .....	148
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II .....	136
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III .....	172
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV .....	147
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V .....	159
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI .....	26
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII .....	109
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII .....	95
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX .....	124
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X .....	106
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI .....	97
WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP .....	1

Shares 1,320

represented by INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, whose registered office is situated at 3rd Floor, Charles Bisson House, 30-32 New Street, St. Heliet, Jersey, JE2 3RA Channel Islands, acting in its capacity as General Partner of INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI, and as agent of WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP whose registered office is situated at 26 New Street, St. Heliet, Jersey, JE2 3RA.

#### *Intervention - Subscription - Payment*

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI and WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP, represented by INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, prenamed, acting on the above capacity, represented by Mrs Catherine Dessoy, «avocat à la cour», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of the aforementioned proxy;

Declared to subscribe to the 1,320 (one thousand three hundred twenty) new shares which will be allocated as above, and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I .....	3,692.27
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II .....	3,393.74
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III .....	4,320.74
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV .....	3,676.55
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V .....	4,006.50
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI .....	644.18
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII .....	2,733.85
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII .....	2,372.48
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX .....	3,095.22

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X. ....	2,639.58
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI. ....	2,419.61
WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP. ....	5.29
	EUR 33,000.00

so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of 33,000.- EUR (thirty-three thousand Euro), as was certified to the undersigned notary.

*Third resolution*

Subsequently to these resolutions, the meeting decides to amend article 8, first paragraph of the articles of association in order to give it the following content:

**«Art. 8. first paragraph.**

8.1 The Company's capital is set at 833,000.- EUR (eight hundred thirty-three thousand Euro), represented by 33,320 (thirty-three thousand three hundred twenty) shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.»

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 16.30 o'clock.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le huit mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée KWINTET INTERNATIONAL, S.à r.l., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, constituée suivant acte reçu le 7 novembre 2005, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.469, modifiée suivant acte du 10 février 2006.

La séance est ouverte à 16 heures à Luxembourg.

L'assemblée est composée des «Limited Partnerships» suivants:

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X;  
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI;  
WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP.

Représentés par INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, ayant son siège social à 3rd Floor, Charles Bisson House, 30-32 New Street, St. Heliet, Jersey, JE2 3RA Channel Islands, agissant en sa qualité de «General Partner» de INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI, et en tant qu' «Agent» de WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP ayant son siège social à 26 New Street, St. Heliet, Jersey, JE2 3RA.

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED est ici représentée par Maître Catherine Dessoy, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le porteur de procuration a nommé Maître Sévrine Silvestro, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, comme secrétaire à l'acte.

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 33.000,- EUR (trente-trois mille euros), pour le porter de son montant actuel de 800.000,- EUR (huit cent mille euros) à 833.000,- EUR (huit cent trente-trois mille euros) par l'émission de 1.320 (mille trois cent vingt) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire. Souscription et paiement des nouvelles parts sociales.

2.- Modification subséquente de l'article 8 premier alinéa des statuts.

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 33.000,- EUR (trente-trois mille euros), pour le porter de son montant actuel de 800.000,- EUR (huit cent mille euros) à 833.000,- EUR (huit cent trente-

trois mille euros) par l'émission de 1.320 (mille trois cent vingt) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire. Souscription et paiement des nouvelles parts sociales.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 1.320 (mille trois cent vingt) nouvelles parts sociales:

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I .....	148
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II .....	136
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III .....	172
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV .....	147
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V .....	159
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI .....	26
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII .....	109
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII .....	95
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX .....	124
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X .....	106
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI .....	97
WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP .....	1
	1,320

Parts sociales 1,320

«Limited Partnerships» représentés par INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, ayant son siège social à 3rd Floor, Charles Bisson House, 30-32 New Street, St. Heliet, Jersey, JE2 3RA Channel Islands, agissant en sa qualité de «General Partner» de INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI, et en tant qu' «Agent de WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP ayant son siège social à 26 New Street, St. Heliet, Jersey, JE2 3RA.

*Intervention - Souscription - Paiement*

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI et WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP, représentés par INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, pré-nommée, agissant en sa qualité référencée ci-dessus, représentée par Maître Catherine Dessoy, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, en vertu de la procuration ci-dessus référencée ont déclaré souscrire 1.320 (mille trois cent vingt) nouvelles parts sociales, qui sont libérées intégralement en numéraire et réparties comme suit:

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I .....	3.692,27
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II .....	3.393,74
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III .....	4.320,74
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV .....	3.676,55
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V .....	4.006,50
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI .....	644,18
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII .....	2.733,85
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII .....	2.372,48
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX .....	3.095,22
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X .....	2.639,58
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI .....	2.419,61
WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP .....	5,29
	EUR 33.000,00

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 33.000,- EUR (trente-trois mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article huit alinéa premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**«Art. 8. alinéa premier.**

Le capital social est fixé à 833.000,- EUR (huit cent trente-trois mille euros) représenté par 33.320 (trente-trois mille trois cent vingt) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.30 heures.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Dessoy, S. Silvestro, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, vol. 152S, fol. 66, case 2. – Reçu 330 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

J. Elvinger.

(038073/211/203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

---

**KWINTET INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 112.469.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41845 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

J. Elvinger.

(038074/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

---

**MATTHEWS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 79.999.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 10 février 2006 a élu comme administrateurs:

- WAVERTON GROUP LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

- BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour MATTHEWS HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP03033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036251/1021/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

---

**PYTHON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 75.965.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 15 juillet 2004 a élu comme administrateurs:

- WAVERTON GROUP LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

- BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED, P.O. Box 3186, Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour PYTHON HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP03035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036252/1021/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

---

**ROSE VALLEY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**  
**(anc. NESSEBAR BAY INVESTMENTS, S.à r.l.).**  
Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 108.031.

In the year two thousand and six, on the fifth of April.  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SIGMA CAPITAL INTERNATIONAL MANAGEMENT LTD, having its registered office at Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

here represented by Miss Séverine Canova, lawyer, residing professionally at Luxembourg,  
by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That it is the sole current partner of NESSEBAR BAY INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, having its registered office at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, incorporated by deed of the undersigned notary, on April 13, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1050 of October 17, 2005;

- That the sole partner has taken the following resolution:

*Sole resolution*

The sole partner decides to amend the company's name into ROSE VALLEY INVESTMENTS, S.à r.l. and decides the subsequent amendment of article 1 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

«There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) formed under the name ROSE VALLEY INVESTMENTS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg currently in effect and, in particular, by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).»

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille six, le cinq avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SIGMA CAPITAL INTERNATIONAL MANAGEMENT LTD, ayant son siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

ici représentée par Mademoiselle Séverine Canova, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signées *ne varietur* par le mandataire de la partie et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est le seul associé actuel de la société NESSEBAR BAY INVESTMENTS, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 avril 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1050 du 17 octobre 2005;

- Qu'elle a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale en ROSE VALLEY INVESTMENTS, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts comme suit:

«Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination ROSE VALLEY INVESTMENTS, S.à r.l. (la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg actuellement en vigueur et, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents Statuts (les Statuts).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Canova, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 6 avril 2006, vol. 436, fol. 26, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 avril 2006.

H. Hellinckx.

(038259/242/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

---

**ROSE VALLEY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 108.031.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 avril 2006.

H. Hellinckx.

(038260/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

---

**COMPAGNIE INGENIERIE FINANCIERE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 45.031.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue de manière extraordinaire à 17.00 heures le 7 novembre 2005 pour l'exercice 2004*

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Résolutions*

1. - L'assemblée générale accepte la démission de M. Michel Klein de sa charge de membre du conseil d'administration avec effet immédiat.
2. - Prise de connaissance du changement de nom de l'administrateur Anique Klein en Anique Bourkel.
3. - L'assemblée générale confirme les mandats des autres administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes, à savoir:

*Administrateurs:*

- M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg,
- M. Serge Kraemer, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg,
- Mme Bourkel Anique, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

*Administrateurs-délégués:*

- M. Bourkel Michel 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg,
- Mme Bourkel Anique, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

*Commissaire aux comptes:*

- WILBUR ASSOCIATES LTD., Rosenbergstrasse 1, CH-8304 Wallisellen Zürich,
- qui tous acceptent, pour l'exercice social 2005 et jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037496/766/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**ICA REINSURANCE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 29.867.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2006, réf. LSO-BP02683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société ICA REINSURANCE*

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(037515/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**ASIASTORIES S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 92.519.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Ajournée des Actionnaires tenue en date du 10 avril 2006 que:

- il a été mis un terme au mandat du commissaire aux comptes actuel, la société ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l. avec effet rétroactif au 11 juillet 2005;

- la société GALINA INCORPORATED, ayant son siège social à The Lake Building, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, est élue nouveau Commissaire aux Comptes, avec effet au 11 juillet 2005. Elle terminera le mandat du Commissaire aux Comptes précédent, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2008.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

P. Gallasin.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2006, réf. LSO-BP03285. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037498/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**GAX TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-3852 Schiffflange, 21, rue Aloyse Kayser.  
R. C. Luxembourg B 115.849.

## STATUTS

L'an deux mille six, le onze avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Madame Cornelia Den Hartog, employée privée, demeurant à F-57100 Thionville, 66, avenue Albert 1<sup>er</sup>.

2. Madame Susan Alexander, indépendante, demeurant à L-1611 Luxembourg, 39, avenue de la Gare.

Lesquelles comparantes, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital****Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué une société anonyme, dénommée: GAX TECHNOLOGIES S.A.**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Schiffflange.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.**Art. 4.** La société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, la prestation de service dans le domaine du conseil marketing, multimédia et informatique ainsi que la programmation d'applications informatiques.

La société peut aussi prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoise ou étrangères, et gérer, contrôler et mettre en valeur ces participations.

La société peut de même acquérir des brevets, marques ou droits d'auteurs ou tous autres droits dérivés de ces brevets, marques ou droits d'auteurs ou complémentaires à ces droits. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut faire au Grand-Duché ou à l'étranger tous actes, contrats, transactions ou opérations industrielles, artisanales, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'exécution et le développement.

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Le capital autorisé est fixé à un million deux cent cinquante mille euros (1.250.000,- EUR) qui sera représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le Conseil d'Administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts au Mémorial C, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois en temps qu'il jugera utile le capital souscrit dans les limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le Conseil d'Administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société peut, dans la mesure et aux conditions fixées par la loi racheter ses propres actions.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et pourra également désigner un vice-président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou à son défaut du vice-président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée néanmoins par la première assemblée générale des actionnaires.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée soit par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, soit par la signature individuelle d'un administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs, soit par la signature individuelle ou conjointe de personnes à qui un pouvoir spécial individuel ou général a été conféré par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir. Toutefois, pour toutes les opérations rentrant dans le cadre des activités soumises à l'autorisation préalable du Ministère des Classes Moyennes, la société devra toujours être engagée par la signature conjointe d'un administrateur et de la personne au nom de laquelle ladite autorisation est délivrée.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le quinze mai à 14 heures.



Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 18.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

### **Disposition générale**

**Art. 20.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine exceptionnellement le 31 décembre 2006.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

#### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. Madame Cornelia Den Hartog, préqualifiée, deux mille cent soixante-dix actions.....	2.170
2. Madame Susan Alexander, préqualifiée neuf cent trente actions.....	930
Total: trois mille cent actions .....	3.100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées à concurrence de 25% par des versements en numéraire, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille sept cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

1. Madame Cornelia Den Hartog, employée privée, demeurant à F-57100 Thionville, 66, avenue Albert 1<sup>er</sup>.

2. Madame Susan Alexander, indépendante, demeurant à L-1611 Luxembourg, 39, avenue de la Gare.

3. Madame Odette Hoffmann, employée privée, demeurant professionnellement à L-3852 Schifflange, 21, rue Aloyse Kayser.

#### *Deuxième résolution*

Est nommé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Roland Bingen, indépendant, demeurant professionnellement à L-3852 Schifflange, 21, rue Aloyse Kayser.

62522

*Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2011.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-3852 Schifflange, 21, rue Aloyse Kayser.

*Cinquième résolution*

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Madame Cornelia Den Hartog, prénommée.

*Remarque*

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituantes sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, fait et passé à Schifflange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparantes prémentionnées ont toutes signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Den Hartog, S. Alexander, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 avril 2006, vol. 903, fol. 33, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 avril 2006.

J.-J. Wagner.

(038253/239/181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

---

**IDRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 93.974.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2006, réf. LSO-BP04662, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

IDRA S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

*Administrateur / Administrateur*

(037507/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**APHRODITE SHIPPING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.250.

Rectification du bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Le bilan 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00766, sous le n° L040019984.4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

Signature.

(037985//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

---

**APHRODITE SHIPPING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.250.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037981/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

---

**EURAIL GROUP - GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg C 25.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2006, réf. LSO-BP02180, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037581/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**EUROCOMEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 32.476.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037869/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**EUROCOMEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 32.476.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037871/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**EUROCOMEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 32.476.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037868/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**EUROCOMEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 32.476.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037861/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**FIRST BALTIC PROPERTY S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 109.076.

In the year two thousand six, on the twenty-fourth day of March.  
Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of FIRST BALTIC PROPERTY S.A., a «société anonyme», established and having its registered office at 7, val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, entered in Register of Commerce and Companies in Luxembourg, section B under number 109.076 (here after: the «Company»).

The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed, enacted through the undersigned notary, on 1 July 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1241 of 21 November 2005.

The Articles of Incorporation of the Company were amended for the last time by deed of the undersigned notary, on 30 November 2005, its publication in the Mémorial C pending.

The Extraordinary General Meeting is declared open with Mr Ole Sørensen, employee, residing professionally at Luxembourg, in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Jean-Marc Debaty, employee, residing professionally at Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Angelina Scarcelli, employee, residing professionally at Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1) Decision to increase the share capital of the Company by an amount of four million nine hundred seventy-thousand Euro (4,970,000.- EUR) in order to raise it from its present amount of thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR) to an amount of five million and two thousand Euro (5,002,000.- EUR) by creating and issuing four thousand nine hundred and seventy (4,970) new shares having the same rights and obligations as the existing shares and having each a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR).

2) Decision to amend Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company in order to reflect the increase of the share capital.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III.- It appears from said attendance-list that all thirty-two (32) shares representing the total subscribed share capital of thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR) are present or represented at the meeting. All the shareholders present or represented declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

IV.- The present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

After deliberation, the Extraordinary General Meeting of shareholders adopts each time unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The Extraordinary General Meeting of shareholders resolves to increase the issued subscribed share capital by an amount of four million nine hundred seventy thousand Euro (4,970,000.- EUR) in order to raise it from its present amount of thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR) divided into thirty-two (32) shares with a par value one thousand Euro (1,000.- EUR) to an amount of five million two thousand Euro (5,002,000.- EUR) to be divided into five thousand and two (5,002) shares with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR), by the creation and issue of four thousand nine hundred and seventy (4,970) additional shares with a par value of one thousand Euro (1,000.-) per share and having the same rights and advantages attached as the existing shares.

*Second resolution*

*Subscription - Payment*

The Extraordinary General Meeting of shareholders, after having acknowledged, that the existing shareholders have to the extent necessary waived their preferential subscription right to subscribe to the new shares, resolves to allow the different subscriptions and payments in cash for the total four thousand nine hundred and seventy (4,970) newly issued shares by the Company by the following new shareholders, listed here after:

Name of shareholder	Subscribed capital	Number of shares subscribed	Payments (EUR)
INTERNATIONAL TIME SERVICE ITS AB . . . . .	315,000.-	315	315,000.-
EONUM PRIVAT & FÖRETAGSFINANS AB . . . . .	491,000.-	491	491,000.-
Herman Phalén . . . . .	200,000.-	200	200,000.-
Anders Meijling . . . . .	105,000.-	105	105,000.-
Sven Fernkvist . . . . .	242,000.-	242	242,000.-

HIDALGO AB	41,000.-	41	41,000.-
INTERNATIONAL TIME SERVICE ITS AB.	25,000.-	25	25,000.-
Lars Uhlin	395,000.-	395	395,000.-
Annika Von Zeipel	221,000.-	221	221,000.-
Ulf Bergström.	25,000.-	25	25,000.-
NORDEA LIFE & PENSIONS	100,000.-	100	100,000.-
THORMARKER FISK AB.	60,000.-	60	60,000.-
SVENSKA LAMELLA AB	30,000.-	30	30,000.-
Hans Stokken	85,000.-	85	85,000.-
STOCKHOLMS SJÖFARTSSTIFTELSE	25,000.-	25	25,000.-
SKATTEBETALARNAS FÖRENING.	100,000.-	100	100,000.-
SFT SPECIALKLINIKEN FÖR TANDVÅRD AB	25,000.-	25	25,000.-
Christer Schörling	52,000.-	52	52,000.-
SCHAPIRO INVESTMENTS LTD	25,000.-	25	25,000.-
PER COMMUNICATION AB.	25,000.-	25	25,000.-
Åke Nässil	290,000.-	290	290,000.-
Jan Norrman.	246,000.-	246	246,000.-
Tore Norén	100,000.-	100	100,000.-
MÄSTER ARNES DAM & HERR SKRÄDDERI AB.	25,000.-	25	250,000.-
MP GAMES AB.	100,000.-	100	100,000.-
Bengt Mårtenson	25,000.-	25	25,000.-
MILLROSE HOLDINGS S.A.	60,000.-	60	60,000.-
MALMÖ NATIONS BOSTÄDER	50,000.-	50	50,000.-
LONG HAUL INVESTMENTS LTD	50,000.-	50	50,000.-
Claes Levin	26,000.-	26	26,000.-
LAGTEXTEN AB.	25,000.-	25	25,000.-
Leif Karlsson.	205,000.-	205	205,000.-
Ingmar Johansson	25,000.-	25	25,000.-
INTEGRICO AB.	75,000.-	75	75,000.-
Stefan Holmgren	50,000.-	50	50,000.-
Thomas Görling	50,000.-	50	50,000.-
GUNNAR SÖDERBERG BYGGNADS AB.	200,000.-	200	200,000.-
GLOBAL LOGISTICS LTD	50,000.-	50	50,000.-
GLGK MEDICINSK IT-KONSULT AB.	30,000.-	30	30,000.-
EONUM INVEST AB	25,000.-	25	25,000.-
PER EKSTIG	25,000.-	25	25,000.-
Anders Ekholm.	25,000.-	25	25,000.-
Jan Åkerström	25,000.-	25	25,000.-
DECANTO LTD	50,000.-	50	50,000.-
COLUMBUS HOTELL AB.	50,000.-	50	50,000.-
Christer Bohman	150,000.-	150	150,000.-
B.C.O FASTIGHETS AB	75,000.-	75	75,000.-
ASIDERUN SERVICES LTD.	25,000.-	25	25,000.-
ANEMONA OVERSEAS LTD	25,000.-	25	25,000.-
Per Andersson	25,000.-	25	25,000.-
Britt Andersson	201,000.-	201	201,000.-
Total	4,970,000.-	4,970	4,970,000.-

All in said list above mentioned shareholders are here represented by:

Mr Ole Sørensen, prenamed,

by virtue of proxies given to him, which proxies, after being signed ne varietur by all the members of the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for purposes of registration.

The four thousand nine hundred and seventy (4,970) new shares have entirely been subscribed by the subscribers listed here above and totally paid up by contribution in cash in a bank account of the Company, so that the amount of four million nine hundred and seventy thousand Euro (4,970,000.- EUR) is now at the free disposal of said Company, as was certified to the attesting notary, who expressly states this.

#### Third resolution

In order to reflect such capital increase, the Extraordinary General Meeting of shareholders resolves to amend the First Paragraph of Article five (5) of the Company's Articles of Incorporation. The Extraordinary General Meeting of shareholders resolves to give Article five (5), First Paragraph of the Company's Articles of Incorporation, the following wording:

**Art. 5. First Paragraph.** «The subscribed share capital of the company is fixed at five million and two thousand Euro (5,002,000.- EUR) divided into five thousand and two (5,002) shares with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each.»

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be born by the company as a result of the present notarial deed are estimated at approximately fifty-three thousand Euro.

There being no further business, the meeting is thereupon closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a German version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the German text, the English version will be prevailing.

#### **Folgt die deutsche Übersetzung vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendsechs, am vierundzwanzigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, im Amtssitze zu Sassenheim (Großherzogtum Luxemburg).

Versammelten sich in Außerordentlicher Generalversammlung die Gesellschafter der Gesellschaft FIRST BALTIC PROPERTY S.A., eine Aktiengesellschaft, mit Sitz in 7, val Sainte-Croix, L-1371 Luxemburg, welche eingetragen ist im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter der Nummer 109.076, (hiernach: die «Gesellschaft»).

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß notarieller Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, vom 1. Juli 2005, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1241 vom 21. November 2005.

Die Satzung der Gesellschaft wurde zum letzten Mal abgeändert durch Urkunde, aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 30. November 2005, die Veröffentlichung dieser Urkunde im Mémorial C noch anhängig.

Die Versammlung ist eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Ole Sørensen, Angestellter, wohnhaft beruflich in Luxemburg.

Der Vorsitzende ernennt zum Schriftführer Herrn Jean-Marc Debaty, Angestellter, wohnhaft beruflich in Luxemburg.

Die Generalversammlung wählt zum Stimmzähler Frau Angelina Scarcelli, Angestellte, wohnhaft beruflich in Luxemburg.

Der Versammlungsvorstand ist hiermit gebildet. Der Vorsitzende erklärt und ersucht den beurkundenden Notar aktenmäßig die nachfolgenden Beschlüsse festzuhalten:

I.- Daß die Tagesordnung für die Generalversammlung wie folgt lautet:

#### *Tagesordnung:*

1) Aufstockung des Gesellschaftskapitals in Höhe von vier millionen neunhundertsechzigtausend Euro (4.970.000,- EUR) um es von seinem jetzigen Betrag von zweiunddreißigtausend Euro (32.000,- EUR) auf einen Betrag von fünf millionen und zweitausend Euro (5.002.000,- EUR) zu erhöhen durch die Schaffung und Ausgabe von viertausendneunhundertundsiebzig (4.970) neuen Aktien mit einem Nennwert von eintausend Euro (1.000,- EUR) und welche dieselben Rechte und Vorteile verbriefen wie schon die bereits bestehenden Aktien.

2) Abänderung von Artikel 5 der Gesellschaftssatzung um der Kapitalerhöhung Rechnung zu tragen.

II.- Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, die Vollmachtträger der vertretenen Aktionäre, sowie die Anzahl ihrer Aktien sind in einer Anwesenheitsliste eingetragen; diese Anwesenheitsliste, von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionären und dem Versammlungsvorstand unterzeichnet, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionären werden nach Unterzeichnung ne varietur durch die Erschienenen und durch den unterzeichneten Notar, ebenfalls gegenwärtiger Urkunde beigefügt.

III.- Aus besagter Anwesenheitsliste ergibt sich, daß sämtliche zweiunddreißig (32) Aktien, die das gesamte Gesellschaftskapital von zweiunddreißigtausend Euro (32.000,- EUR) darstellen, auf gegenwärtiger Versammlung anwesend oder vertreten sind; die anwesenden oder vertretenen Aktionären bekennen sich als ordnungsgemäß einberufen und erklären vorweg, Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben, so daß auf eine förmliche Einberufung verzichtet werden konnte.

IV.- Die gegenwärtige Generalversammlung, bei der das gesamte Gesellschaftskapital vertreten ist, ist somit ordnungsgemäß zusammengesetzt und kann rechtsgültig über sämtliche Punkte der Tagesordnung beraten.

Nach Beratung faßt die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluß*

Die Außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre beschließt, das Gesellschaftskapital um einen Betrag von vier millionen neunhundertsechzigtausend Euro (4.970.000,- EUR) aufzustocken, um es von seinem jetzigen Stand von zweiunddreißigtausend Euro (32.000,- EUR) eingeteilt in zweiunddreißig (32) Aktien mit einem Nennwert von eintausend Euro (1.000,- EUR) auf denjenigen von fünf millionen und zweitausend Euro (5.002.000,- EUR) einzuteilen in fünftausendundzwei (5.002) Aktien mit einem Nennwert von eintausend Euro (1.000,- EUR) zu erhöhen, durch die Schaffung und Ausgabe von viertausendneunhundertundsiebzig (4.970) neuen zusätzlichen Aktien mit einem Nennwert von eintausend Euro (1.000,- EUR) und welche dieselben Rechte und Vorteile verbriefen wie die bereits bestehenden Aktien.

## Zweiter Beschluß

## Zeichnung - Einzahlung

Nachdem sie festgestellt hat, dass die gegenwärtigen Aktionäre, soweit notwendig, auf ihr Vorzugsrecht zur Zeichnung der neuen Aktien verzichtet haben, beschließt die Außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre, die, auf der nachfolgenden Liste aufgeführten Zeichner, zur Zeichnung und Einzahlung in bar aller viertausend-neunhundredsiebzig (4.970) neuen soeben ausgegebenen Aktien, wie folgt zuzulassen:

Name der Gesellschafter	Gezeichnetes Kapital	Anzahl der gezeichneten Aktien	Einzahlungen (EUR)
INTERNATIONAL TIME SERVICE ITS AB. ....	315.000,-	315	315.000,-
EONUM PRIVAT & FÖRETAGSFINANS AB. ....	491.000,-	491	491.000,-
Herman Phalén. ....	200.000,-	200	200.000,-
Anders Meijling. ....	105.000,-	105	105.000,-
Sven Fernkvist. ....	242.000,-	242	242.000,-
HIDALGO AB. ....	41.000,-	41	41.000,-
INTERNATIONAL TIME SERVICE ITS AB. ....	25.000,-	25	25.000,-
Lars Uhlin. ....	395.000,-	395	395.000,-
Annika Von Zeipel. ....	221.000,-	221	221.000,-
Ulf Bergström. ....	25.000,-	25	25.000,-
NORDEA LIFE & PENSIONS. ....	100.000,-	100	100.000,-
THORMARKER FISK AB. ....	60.000,-	60	60.000,-
SVENSKA LAMELLA AB. ....	30.000,-	30	30.000,-
Hans Stokken. ....	85.000,-	85	85.000,-
STOCKHOLMS SJÖFARTSSTIFTELSE. ....	25.000,-	25	25.000,-
SKATTEBETALARNAS FÖRENING. ....	100.000,-	100	100.000,-
SFT SPECIALKLINIKEN FÖR TANDVÅRD AB. ....	25.000,-	25	25.000,-
Christer Schörling. ....	52.000,-	52	52.000,-
SCHAPIRO INVESTMENTS LTD. ....	25.000,-	25	25.000,-
PER COMMUNICATION AB. ....	25.000,-	25	25.000,-
Åke Nässil. ....	290.000,-	290	290.000,-
Jan Norrman. ....	246.000,-	246	246.000,-
Tore Norén. ....	100.000,-	100	100.000,-
MÄSTER ARNES DAM & HERR SKRÄDDERI AB. ....	25.000,-	25	250.000,-
MP GAMES AB. ....	100.000,-	100	100.000,-
Bengt Mårtenson. ....	25.000,-	25	25.000,-
MILLROSE HOLDINGS S.A. ....	60.000,-	60	60.000,-
MALMÖ NATIONS BOSTÄDER. ....	50.000,-	50	50.000,-
LONG HAUL INVESTMENTS LTD. ....	50.000,-	50	50.000,-
Claes Levin. ....	26.000,-	26	26.000,-
LAGTEXTEN AB. ....	25.000,-	25	25.000,-
Leif Karlsson. ....	205.000,-	205	205.000,-
Ingmar Johansson. ....	25.000,-	25	25.000,-
INTEGRICO AB. ....	75.000,-	75	75.000,-
Stefan Holmgren. ....	50.000,-	50	50.000,-
Thomas Görling. ....	50.000,-	50	50.000,-
GUNNAR SÖDERBERG BYGGNADS AB. ....	200.000,-	200	200.000,-
GLOBAL LOGISTICS LTD. ....	50.000,-	50	50.000,-
GLGK MEDICINSK IT-KONSULT AB. ....	30.000,-	30	30.000,-
EONUM INVEST AB. ....	25.000,-	25	25.000,-
PER EKSTIG. ....	25.000,-	25	25.000,-
Anders Ekholm. ....	25.000,-	25	25.000,-
Jan Åkerström. ....	25.000,-	25	25.000,-
DECANTO LTD. ....	50.000,-	50	50.000,-
COLUMBUS HOTELL AB. ....	50.000,-	50	50.000,-
Christer Bohman. ....	150.000,-	150	150.000,-
B.C.O FASTIGHETS AB. ....	75.000,-	75	75.000,-
ASIDERUN SERVICES LTD. ....	25.000,-	25	25.000,-
ANEMONA OVERSEAS LTD. ....	25.000,-	25	25.000,-
Per Andersson. ....	25.000,-	25	25.000,-
Britt Andersson. ....	201.000,-	201	201.000,-
Total. ....	4.970.000,-	4.970	4.970.000,-

Alle, in dieser vorerwähnten Liste aufgeführten Gesellschafter, sind hier vertreten durch:

Herrn Ole Sørensen, vorgenannt,

auf Grund von Vollmachten, welche sämtliche, nachdem sie von allen Mitgliedern des Büros und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet wurden, bleiben gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Die viertausendneunhundsiebzig (4.970) neuen Aktien wurden ganz durch die vorstehenden Aktionäre gezeichnet und von denselben vollständig auf ein Bankkonto der Gesellschaft in bar eingezahlt, so dass die Summe von vier millionen neunhundert-siebzigttausend Euro (4.970.000,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur freien Verfügung steht, so wie dies dem instrumentierenden nachgewiesen wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

*Dritter Beschluß*

Um die Satzung der Gesellschaft an die vorerwähnte Kapitalerhöhung und Abänderung des Nennwertes der Aktien anzupassen, beschließt die Außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre den Ersten Absatz des Artikels fünf (5) der Gesellschaftssatzung abzuändern. Die außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre beschließt demselben Artikel fünf (5) Erster Absatz folgenden Wortlaut zu geben:

**Art. 5. Erster Absatz.** «Das gezeichnete Aktienkapital beträgt fünfmillionenundzweitausend Euro (5.002.000,- EUR) eingeteilt in fünftausendundzwei (5.002) Aktien mit einem Nennwert von je eintausend Euro (1.000,- EUR).»

*Kosten*

Die Kosten, welche der Gesellschaft aus Anlaß dieser Urkunde anfallen, werden auf dreiundfünfzigtausend Euro geschätzt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit dem Versammlungsvorstand und dem amtierenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Der unterzeichnete Notar, der der englischen Sprache in Wort und Schrift mächtig ist, erklärt, dass vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst ist und von einer deutschen Fassung gefolgt wird; auf Anfrage der erschienenen Partei und im Falle von Abweichungen zwischen den beiden Fassungen, überwiegt die englische Fassung.

Gezeichnet: O. Sørensen, J.-M. Debaty, A. Scarcelli, J.-J. Wagner.

Einregistriert zu Esch-sur-Alzette, am 4. April 2006, Band. 903, Blatt 10, Feld 5. – Erhalten 49.700 Euro.

*Der Einnehmer ff. (gezeichnet):* Oehmen.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sondersammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Beles, den. 28 April 2006.

J.-J. Wagner.

(038202/239/278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

**FIRST BALTIC PROPERTY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 109.076.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 avril 2006.

J.-J. Wagner.

(038203/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

**BASELL AF S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 107.545.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions BASELL AF S.C.A. tenue en date du 27 janvier 2006 à Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, que:

- la société KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de contrôle des comptes annuels et des comptes annuels consolidés de la société arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour extrait conforme

BASELL AFGP, S.à r.l.

Gérant

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04086. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(037731/4642/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.



**FASTNET LUXEMBOURG, FUND ADMINISTRATION SERVICES & TECHNOLOGY NETWORK  
LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 31-33, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 62.713.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 7 mars 2006*

En date du 7 mars 2006, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Jean-Paul Héger de ses fonctions d'administrateur, en date du 1<sup>er</sup> février 2006,
- d'accepter la cooptation de Monsieur Frans Demmenie, Rokin 55, 1012 KK Amsterdam, Hollande, comme nouvel administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale de 2006.

Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

CACEIS BANK

J.-P. Valentini

Company Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04528. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037508/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**SUPERFILM EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-6637 Wasserbillig, 37, Esplanade de la Moselle.  
R. C. Luxembourg B 103.806.

Im Jahre zweitausendsechs, am dreizehnten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Alex Weber, mit dem Amtswohnsitz zu Niederkerschen.

Fand die ausserordentliche Generalversammlung der Aktiengesellschaft SUPERFILM EUROPE S.A., mit Sitz in L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon, eingetragen im R.C.S.L. unter der Nummer B 103.806, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 26. Oktober 2004, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 31 vom 12. Januar 2005, statt.

Als Vorsitzender der Versammlung amtiert Herr Daniel Antony, Privatangestellter, beruflich wohnhaft in Esch-sur-Alzette,

welcher zum Sekretär bestellt Herrn Patrick Pierrard, Privatangestellter, wohnhaft in Garnich.

Die Generalversammlung ernennt zum Stimmzähler Herrn Léon Rentmeister, Privatangestellter, wohnhaft in Dahl.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern folgendes fest:

1) Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigegeben. Diese Liste ist von den Gesellschaftern sowie von dem Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem Notar unterzeichnet worden.

2) Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter vertreten sind, waren Einberufungen hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtmässig zusammengetreten.

3) Die Tagesordnung der Versammlung ist folgende:

Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon nach L-6637 Wasserbillig, 37, Esplanade de la Moselle und dementsprechende Abänderung des ersten Satzes von Artikel 2 der Satzung der Gesellschaft.

Nach Beratung fasst die Versammlung einstimmig folgenden Beschluss:

*Beschluss*

Die Versammlung beschliesst den Gesellschaftssitz von L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon, nach L-6637 Wasserbillig, 37, Esplanade de la Moselle zu verlegen.

Demgemäss wird die englische und deutsche Fassung des ersten Absatzes von Artikel 2 der Satzung der Gesellschaft wie folgt abgeändert:

a) englische Fassung:

**Art. 2. (First paragraph).** «The registered office is established in Wasserbillig.»

b) deutsche Fassung:

**Art. 2. (Erster Absatz).** «Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Wasserbillig.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

*Kosten*

Die Kosten, die der Gesellschaft aus Anlass des Gegenwärtigen entstehen, werden auf sechshundertfünfzig Euro (EUR 650,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Niederkerschen, im Büro des unterzeichneten Notars, datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Büros mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Antony, P. Pierrard, L. Rentmeister, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 avril 2006, vol. 435, fol. 33, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, der Gesellschaft auf Wunsch erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederkerschen, den 27. April 2006.

A. Weber.

(038273/236/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

---

**SUPERFILM EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 37, Esplanade de la Moselle.  
R. C. Luxembourg B 103.806.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(038274/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

---

**EURO GEST COMPTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 72.701.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04864, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2006.

(037520/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**EURO LORD TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 69.237.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2006.

(037521/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**VALMATHY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 82.063.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2006.

(037525/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**KONATRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, route du Vin.  
R. C. Luxembourg B 83.584.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(037644/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

---

**AERODATA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 115.844.

## STATUTS

L'an deux mille six, le ving-neuf mars.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

1. AERODATA INTERNATIONAL SURVEYS BVBA., avec siège social à B-2100 Deurne, Luchthavenlei 7A B 10; ici représentée ses deux gérants, à savoir:

Willem Philipse, manager, demeurant à B-2861 O.L.V. Waver, 177, Molenstraat; et

Johannes Van Wijk, manager, demeurant à B-1050 Ixelles (Bruxelles), rue Franz Merjay 112.

2. CONNECTING YOU, S.à r.l., avec siège social à L-5570 Remich, 41, route de Stadtbredimus;

ici représentée par son gérant Johan Van Den Berg, expert-comptable, demeurant à F-57100 Manom, 68-70, rue des Tilleuls;

nommé à ces fonctions lors d'une assemblée générale extraordinaire du notaire Roger Arrensdorff de Mondorf-les-Bains du 15 novembre 2004.

Lesquels comparants, ont requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: AERODATA LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet les cartographies aériennes, le développement de système d'informations géographiques (S.I.G.), la télédétection aérienne, la location d'avion, de machines et d'équipements s'y rattachant ainsi que la participation dans le capital social de différentes sociétés, la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligation convertible ou non et de toutes autres reconnaissances de dettes, à des sociétés dans laquelle elle détient des intérêts.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, rattachées directement ou indirectement à son objet social et pourra avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telle que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions de trente et un euros (31,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième vendredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par mandataire, lequel dernier ne doit pas être nécessairement actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

**Art. 14.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. AERODATA INTERNATIONAL SURVEYS BVB.A, susdite, cinq cents actions . . . . .	500
2. CONNECTING YOU, S.à r.l., susdite, cinq cents actions . . . . .	500
Total: mille actions . . . . .	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire, de sorte que le capital social au montant de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2007.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

1. AERODATA INTERNATIONAL SURVEYS BVB.A., avec siège social à B-2100 Deurne, Luchthavenlei 7A B 10;
2. Willem Philipse, manager, demeurant à B-2861 O.L.V. Waver, 177, Molenstraat; et
3. Johannes Van Wijk, manager, demeurant à B-1050 Ixelles (Bruxelles), rue Franz Merjay 112.

#### *Deuxième résolution*

Est nommé commissaire aux comptes: Antoon Bonte, professeur en expertise fiscale, demeurant à B-9500 Geraardsbergen, 12, Wegvoeringstraat.

#### *Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

#### *Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statuaire.

*Cinquième résolution*

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

*Déclaration*

En application de la loi du 11 août 1998 portant introduction de l'incrimination des organisations criminelles et de l'infraction de blanchiment au code pénal les comparants déclarent être les bénéficiaires réels des fonds faisant l'objet des présentes et déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: W. Philipse, J. Van Wijk, J. Van Den Berg, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 4 avril 2006, vol. 470, fol. 23, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 13 avril 2006.

R. Arrensdorff.

*Réunion du Conseil d'Administration*

Les soussignés:

1. AERODATA INTERNATIONAL SURVEYS BVB.A., avec siège social à B-2100 Deurne, Luchthavenlei 7A B 10;

2. Willem Philipse, manager, demeurant à B-2861 O.L.V. Waver, 177, Molenstraat; et

3. Johannes Van Wijk, manager, demeurant à B-1050 Ixelles (Bruxelles), rue Franz Merjay 112,

administrateurs de la société AERODATA LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis, se sont réunis en conseil et nomment à l'unanimité AERODATA INTERNATIONAL SURVEYS BVB.A., avec siège social à B-2100 Deurne, Luchthavenlei 7A B 10, administrateur-délégué de la société qui aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 29 mars 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038247/218/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

**PARADE FONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.067.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2006*

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

*Composition du Conseil d'Administration:*

Gerhard Henze, Président,

(Résidant professionnellement à CH-8022 Zurich, 4, Paradeplatz).

Tom Gutenkauf,

(Résidant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue).

Robert Schmit,

(Résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal).

*Réviseur d'Entreprises:*

KPMG AUDIT, S.à r.l.,

(ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2006, réf. LSO-BQ00154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039706/007/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2006.

**VARNA CITY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. SUNNY BEACH RESORT INVESTMENTS, S.à r.l.).**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 108.029.

In the year two thousand and six, on the fifth of April.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SIGMA CAPITAL INTERNATIONAL MANAGEMENT LTD, having its registered office at Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

here represented by Miss Séverine Canova, lawyer, residing professionally at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That it is the sole current partner of SUNNY BEACH RESORT INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, having its registered office at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, incorporated by deed of the undersigned notary, on April 13, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 969 of September 30, 2005;

- That the sole partner has taken the following resolution:

*Sole resolution*

The sole partner decides to amend the company's name into VARNA CITY INVESTMENTS, S.à r.l. and decides the subsequent amendment of article 1 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

«There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) formed under the name VARNA CITY INVESTMENTS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg currently in effect and, in particular, by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).»

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille six, le cinq avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SIGMA CAPITAL INTERNATIONAL MANAGEMENT LTD, ayant son siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

ici représentée par Mademoiselle Séverine Canova, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signées *ne varietur* par le mandataire de la partie et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est le seul associé actuel de la société SUNNY BEACH RESORT INVESTMENTS, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 avril 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 969 du 30 septembre 2005;

- Qu'elle a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale en VARNA CITY INVESTMENTS, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts comme suit:

«Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination VARNA CITY INVESTMENTS, S.à r.l. (la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg actuellement en vigueur et, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents Statuts (les Statuts).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Canova, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 6 avril 2006, vol. 436, fol. 26, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 avril 2006.

H. Hellinckx.

(038256/242/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

**VARNA CITY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. SUNNY BEACH RESORT INVESTMENTS, S.à r.l.).**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 108.029.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 avril 2006.

H. Hellinckx.

(038258/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

**DIRBACH IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 80.809.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2006.

(037534/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**MECATEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 104.093.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2006.

(037535/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**ARMEOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 55.426.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2006*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Jean Klimis, administrateur de sociétés, demeurant 54, avenue de la Tenderie, B-1170 Watermael-Boitsfort, de Monsieur Pierre Klimis, directeur commercial, demeurant 12, Drève des Pommiers, B-1380 Lasne et de Madame Sophie Peereboom-Klimis, administrateur de sociétés, demeurant 9, avenue du Chile, B-1000 Bruxelles, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2006, réf. LSO-BP02690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037657/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**B.M.G.R. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2734 Luxembourg, 39, rue de Wiltz.

R. C. Luxembourg B 115.845.

## STATUTS

L'an deux mille six, le quatre avril.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

1. Gianni Gianfranceschi, administrateur de sociétés, né à Padova (Italie) le 8 novembre 1948, demeurant à L-5576 Remich, 40, Chemin des Vignes.

2. Roberto Vasta, employé privé, né à Spoleto (Italie) le 13 novembre 1944, demeurant à L-1521 Luxembourg, 106, rue Adolphe Fischer.

3. La société 2C EVOLUTION S.A., établie et ayant son siège à L-2734 Luxembourg, 39, rue de Wiltz, ici représentée par son administrateur-délégué Madame Chantal Staes, architecte d'intérieur, demeurant à Itzig, habilitée à engager la société par sa seule signature, agissant sur base de l'article 10 des statuts, nommée à ces fonctions lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> juillet 2004, publié au Mémorial C, numéro 868 du 25 août 2004, elle-même représentée par Monsieur Roberto Vasta, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 3 avril 2006.

Lesquels comparants, ont requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: B.M.G.R. HOLDING S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet la participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière ainsi que l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties et enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les holding companies.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente-deux mille (32.000,-) euros représenté par mille (1.000) actions de trente-deux (32,-) euros chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.



Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par mandataire, lequel dernier ne doit pas être nécessairement actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

**Art. 14.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. Gianni Gianfranceschi, susdit, trois cent soixante-quatre. . . . .	364
2. La société 2C EVOLUTION S.A., susdite, cinq cent quatre-vingt-seize . . . . .	596
3. Roberto Vasta, susdit, quarante . . . . .	40
Total: mille actions. . . . .	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire, jusqu'à concurrence de la somme de seize mille (16.000,-) euros, ainsi qu'il en a été justifié au notaire. Les actions restent nominatives jusqu'à complète libération du capital.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ mille deux cent cinquante (1.250,-) euros.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de constitution pour finir le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2007.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

1. Roberto Vasta, employé privé, demeurant à L-1521 Luxembourg, 106, rue Adolphe Fischer.
2. Alessia Vasta, employée privée, demeurant à I-00034 Colferro (Italie), 7, Via Mascagni.
3. Gianni Gianfranceschi, administrateur de sociétés, demeurant à L-5576 Remich, 40, Chemin des Vignes.

#### *Deuxième résolution*

Est nommée commissaire aux comptes la société 2C EVOLUTION S.A., établie et ayant son siège à L-2734 Luxembourg, 39, rue de Wiltz.

#### *Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

#### *Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-2734 Luxembourg, 39, rue de Wiltz.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

#### *Cinquième résolution*

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner Gianni Gianfranceschi, susdit, administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

#### *Déclaration*

En application de la loi du 11 août 1998 portant introduction de l'incrimination des organisations criminelles et de l'infraction de blanchiment au code pénal, les comparants déclarent être les bénéficiaires réels des fonds faisant l'objet des présentes et déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: G. Gianfranceschi, R. Vasta, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 13 avril 2006, vol. 470, fol. 27, case 2. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 28 avril 2006.

R. Arrensdorff.

(038248/218/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

**ACCOUNT DATA EUROPE S.A., Aktiengesellschaft.**

H. R. Luxemburg B 70.580.

*Auszug aus dem Sitzungsprotokoll vom 3. April 2006*

Von den Gesellschaftern wurden, ohne Gegenstimmen, folgende Beschlüsse gefasst:

1. Frau Roswitha Werner

wohnhaft: 36, rue Basse, L-6670 Mertert / Luxemburg,

wird ab 3. April 2006 Mitglied des Verwaltungsrates bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2010 stattfindet.

2. Herr Roland Ebsen, 12, Kuschegässel, L-6745 Grevenmacher, scheidet mit dem 3. April 2006 aus dem Verwaltungsrat der ACCOUNT DATA EUROPE S.A. aus.

Für gleichlautenden Auszug

P. Deville

*Der Vorsitzende des Verwaltungsrates*

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2006, réf. LSO-BP02203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037538/745/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**RESEARCH DEVELOPMENT AND OSTEOPATHY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 96.274.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2006.

(037539/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**DARNEY FINANCIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 95.493.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2006.

(037558/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**CAPITAL FINANCIAL HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 106.025.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 avril 2006.

*Pour la société*

J. Seckler

*Le notaire*

(037783/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**EMAP LUXEMBOURG GROUP FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 114.130.

In the year two thousand six, on the second day of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholder of EMAP LUXEMBOURG GROUP FINANCING, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted on 15th December 2005, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 114.130, not yet published in Mémorial C.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, lawyer, with professional address at Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, lawyer, residing at Torgny, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I. The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 1,500 (one thousand five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the sole shareholder exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Increase of the issued share capital by an amount of EUR 1,469,900.- (one million four hundred sixty-nine thousand nine hundred Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 150,000.- (one hundred fifty thousand Euro) to EUR 1,619,900.- (one million six hundred nineteen thousand nine hundred Euro) by the issue of 14,699 (fourteen thousand six hundred and ninety-nine) new shares with a par value of EUR 100.- (one hundred Euro) each, by contribution in cash.

2.- Amendment of article 8 of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder decides what follows:

*First resolution*

It is decided to increase the corporate capital by the amount of EUR 1,469,900.- (one million four hundred sixty-nine thousand nine hundred Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 150,000.- (one hundred fifty thousand Euro) to EUR 1,619,900 (one million six hundred nineteen thousand nine hundred Euro) by the issue of 14,699 (fourteen thousand six hundred and ninety-nine) new shares having a par value of EUR 100.- (one hundred Euro) each.

*Second resolution*

It is decided to admit the sole shareholder EMAP PLC, to the subscription of the 14,699 (fourteen thousand six hundred and ninety-nine) new shares.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon EMAP PLC, prenamed, represented by Miss Rachel Uhl, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 14,699 (fourteen thousand six hundred and ninety-nine) new shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 1,469,900.- (one million four hundred sixty-nine thousand nine hundred Euro), as was certified to the undersigned notary.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend Article 8 of the Articles of Incorporation to read as follows:

**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 1,619,900.- (one million six hundred nineteen thousand nine hundred Euro) represented by 16,199 (sixteen thousand one hundred and ninety-nine) shares of EUR 100.- (one hundred Euro) each.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately eighteen thousand Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

### Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le deux mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée EMAP LUXEMBOURG GROUP FINANCING, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 114.130, constituée suivant acte reçu le 15 décembre 2005, non publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 1.500 (mille cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a préalablement été informé.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 1.469.900,- (un million quatre cents soixante-neuf mille neuf cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 150.000,- (cent cinquante mille euros) à EUR 1.619.900,- (un million six cents dix-neuf mille neuf cents euros) par l'émission de 14.699 (quatorze mille six cents quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article 8 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

#### *Première résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 1.469.900,- (un million quatre cents soixante-neuf mille neuf cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 150.000 (cent cinquante mille euros) à EUR 1.619.900,- (un million six cents dix-neuf mille neuf cents euros) par l'émission de 14.699 (quatorze mille six cents quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, par apport en numéraire.

#### *Deuxième résolution*

Il est décidé d'admettre l'associé unique, EMAP PLC prénommée, à la souscription des 14.699 (quatorze mille six cents quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales nouvelles:

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite EMAP PLC, prénommée, représentée par Mme Rachel Uhl, prénommée, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 14.699 (quatorze mille six cents quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 1.469.900,- (un million quatre cents soixante-neuf mille neuf cents euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 1.619.900,- (un million six cent dix-neuf mille neuf cents euros) divisé en 16.199 (seize mille cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales de EUR 100,- (cent euros) chacune.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de dix-huit mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, vol. 152S, fol. 57, case 7. – Reçu 14.699 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2006.

J. Elvinger.

(038307/211/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

**EMAP LUXEMBOURG GROUP FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 114.130.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41787 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

J. Elvinger.

(038308/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2006.

**DIGICEL FRENCH CARIBBEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 116.047.

**STATUTS**

L'an deux mille six, le quatre avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

DIGICEL INTERNATIONAL FINANCE LTD., une société régie par le droit de Sainte Lucie, ayant son siège social à Pointe Seraphine, Castries, Sainte Lucie, immatriculée auprès du Registre du Commerce, sous le numéro 2004 - 00370, représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé elle délivrée.

La procuration signée ne varietur par la mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

**Objet - Dénomination - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier par la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La Société a pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations et leur financement.

La Société peut, notamment, investir dans l'immobilier, en ce compris les sociétés d'investissements immobiliers, établir, gérer, développer et disposer de ses actifs, sans avoir égard à leurs compositions, ceux-ci s'entendent notamment mais pas exclusivement, de son portefeuille-titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise généralement quelconque, acquérir, par voie d'investissement, souscription, garantie, exercice d'option, titres et autres droits intellectuels, la réalisation de ceux-ci, le transfert, l'échange ou de toute autre manière, recevoir ou accorder des licences relatives à des droits intellectuels et accorder aux sociétés, dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, aux sociétés affiliées, et à toute société faisant partie du même groupe, toute forme de soutien, incluant l'aide financière, les prêts, les avances ainsi que les garanties.

D'une façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination DIGICEL FRENCH CARIBBEAN HOLDINGS, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du/des gérant(s).

**Capital - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à trente-sept mille euros (EUR 37.000) représenté par mille quatre cent quatre-vingts (1.480) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite d'un des associés ou de l'associé unique.

### Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé de deux catégories de gérants (Gérants A et Gérants B) et comprenant au moins un (1) gérant de chaque catégorie. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le gérant unique/conseil de gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société se trouve engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique/conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés comprenant au moins un gérant A et un gérant B.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Cette majorité doit être composée d'au moins un gérant A et d'un gérant B.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

L'utilisation d'équipement de vidéo-conférence et de conférence téléphonique est autorisée, dans la mesure où chaque gérant participant est capable d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants utilisant cette technologie; ils sont alors considérés présents et sont autorisés à voter par vidéo ou par téléphone.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie de circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 13.** Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

### Décisions des associés

**Art. 14.** L'associé unique a les mêmes pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des associés par les statuts.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

### Emission de certificats d'investissement convertibles ou non

**Art. 15.** La société pourra émettre corrélativement à son capital social des certificats d'investissement convertibles (Convertible Preferred Equity Certificates) ou non convertibles (Preferred Equity Certificates).

Les certificats émis par la société pourront faire l'objet de remboursements anticipés ou de rachats par la société.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier avril et se termine le trente et un mars de chaque année.

**Art. 17.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le(s) gérant(s) prépare(nt) un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social.

**Art. 18.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

#### Dissolution - Liquidation

**Art. 19.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

#### Loi applicable

**Art. 20.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### Souscription - Libération

Les mille quatre cent quatre-vingts (1.480) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par DIGICEL INTERNATIONAL FINANCE LTD, prénommée, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente-sept mille euros (EUR 37.000) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 1.600 EUR.

#### Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un mars 2007.
- 2) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

#### Gérants A:

Monsieur John Ryall, né le 7 avril 1961 à Co Kildare (Irlande), demeurant au 3, Myrtle Grove Stillorgan, Co Dublin, Irlande;

Monsieur Dermot Hayes, né le 10 janvier 1971 à Co Sligo (Irlande), demeurant au 8 Belmont Lawn, Galloping Green, Blackrock, Co Dublin, Irlande.

#### Gérants B:

Monsieur Xavier Pauwels, né le 21 décembre 1971 à demeurant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

3) Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, vol. 153S, fol. 5, case 9. – Reçu 370 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2006.

J. Elvinger.

(040770/211/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

#### MidOcean FINCO (BEZIER), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 110.191.

#### Résolution de l'Associé unique

L'associé unique de la société a décidé, en date du 18 avril 2006:

#### Conseil de gérance:

de nommer comme gérant:

- VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2006, réf. LSO-BP03727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037502/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**SOGELIFE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 55.612.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 25 avril 2006*

- L'Assemblée prend connaissance de la démission de M. Philippe Jan de ses fonctions d'administrateur en date du 1<sup>er</sup> octobre 2005, par courrier à effet immédiat, et décide de nommer un nouvel administrateur pour pourvoir à son remplacement. M. Philippe Jan avait été nommé (comme neuvième administrateur) lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2001.

- L'Assemblée, compte tenu de ce qui précède, nomme Mme Mai Nguyen, née le 20 octobre 1966 à Phu Nuan, Vietnam, demeurant 89, rue du l'Ourcq F-75019 Paris, en qualité d'administrateur et ce pour une durée de six ans. Son mandat expirera le jour de l'assemblée générale de l'année 2012.

- L'Assemblée renouvelle le mandat du réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG S.A. à Luxembourg, pour une période d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.  
SOGELIFE S.A.

*Conseil d'administration:*

M. Alain de Saint Martin, Président,  
Mme Martine Lassegues, Administrateur,  
M. Bernard David, Administrateur,  
M. Pierre Mathe, Administrateur,  
M. Albert Bocle, Administrateur,  
SOGECAP S.A. représentée par M. Philippe Perret, Administrateur,  
SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, représentée par M. Albert Le Dirac'h, Administrateur,  
Mme Mai Nguyen, Administrateur,  
M. Philippe Serre, Administrateur-Délégué.

*Réviseur d'entreprises:*

ERNST & YOUNG S.A., 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Ph. Serre.

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2006, réf. LSO-BP05690. – Reçu 14 euros.

*Le Releveur (signé): D. Hartmann.*

(037555//35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**SOGELIFE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 55.612.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2006, réf. LSO-BP05688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

P. Serre

*Administrateur-Délégué*

(037554//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.